

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29570**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Géomaticien

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la branche professionnelle des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils - Fonds d'assurance formation ingénierie études et conseil (Fafiec)	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3018 - Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et sociétés de conseil

#### Code(s) NSF :

231n Etudes, projets et dessins en génie civil et topographie, 326t Programmation, mise en place de logiciels

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Géomaticien réalise des missions relatives au traitement et à l'exploitation de données géomatiques, au développement informatique en prenant en compte les spécificités géographiques et à la gestion de projets géomatiques. Le Géomaticien exploite les données positionnées dans l'espace en 2 ou 3 dimensions et issues de sources différentes (photographies, relevés GPS, plans etc.) qu'il combine et transforme afin de produire une information utile et utilisable (carte thématique/analyse) dans le cadre d'un projet défini. Il conçoit également les outils et l'architecture des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) nécessaires au projet. Les champs d'applications des analyses/cartes thématiques sont variés : transports, urbanisme, environnement, santé, etc. Le géomaticien peut également être amené à travailler sur des projets de géomarketing.

Liste des activités visées :

- A1. Structurer et intégrer les données
- A2. Traiter, analyser, et diffuser les données
- A3. Développer des applications informatiques prenant en compte les spécificités des données géographiques
- A4. Gérer des projets géomatiques
- A5. Assurer et valoriser la veille technologique, réglementaire et métier

Capacités attestées

- C.1.1 - Concevoir un modèle de données
- C.1.2 - Elaborer et structurer les données externes
- C.1.3 - Structurer et intégrer les données dans le SIG
- C.1.4 - Mettre à jour et maintenir une base de données Géographique
- C.1.5 - Mettre en place un catalogue de données géographiques disponible en interne et ou en externe
- C.1.6. Valider la qualité des données et les corriger si nécessaire
- C.2.1. Elaborer des outils de modélisation et de simulation, d'aide à la décision
- C.2.2. Paramétrer des applications appropriées au traitement de la donnée géographique
- C.2.3. Réaliser des opérations complexes d'analyse spatiale et statistiques, et les interpréter
- C.2.4. Analyser et interpréter des images et données issues de la télédétection
- C.2.5. Produire des cartographies thématiques ou de synthèse en fonction des besoins
- C.2.6. Assurer la mise à disposition des données auprès des utilisateurs et diffuser des données géographiques ou cartographiques sur les réseaux d'information
- C.3.1. Analyser les besoins des clients en fonctionnalités logicielles
- C.3.2. Concevoir des algorithmes de traitement des données géographiques
- C.3.3. Programmer de nouvelles applications logicielles
- C.3.4. Réaliser des interfaces graphiques
- C.3.5. Maintenir des solutions techniques
- C.3.6. Assurer une assistance et réaliser les formations aux utilisateurs
- C.4.1. Définir les besoins du projet (données, méthodes, compétences et calendrier)
- C.4.2. Définir les modalités d'acquisition, de gestion et d'exploitation des données en conformité avec la réglementation et les processus qualité
- C.4.3. Coordonner la mise en œuvre d'un SIG métier pour les besoins d'une thématique spécifique
- C.4.4. Mettre en place une démarche d'amélioration continue
- C.4.5. Piloter, suivre et évaluer un projet de géomatique
- C.5.1. Assurer la veille technologique et gérer l'impact de l'introduction de nouvelles technologies dans le SI
- C.5.2. Promouvoir l'architecture technique auprès des différents partenaires du projet ou des décideurs
- C.5.3. Participer à la formation des différents partenaires du projet

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Géomaticien est amené à intervenir dans de nombreux secteurs d'activités ayant besoin d'analyse/représentation spatiale tels que l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'agriculture et l'environnement.

Au sein des entreprises du Numérique, de l'Ingénierie, des Etudes et du Conseils, l'exercice du métier de Géomaticien varie en fonction de deux facteurs :

→ Un facteur lié à la taille de l'entreprise :

Les TPE-PME emploient des profils plus polyvalents, susceptibles de gérer un projet dans son ensemble, tandis que les entreprises de taille plus importante intègrent généralement des profils spécialistes se consacrant à des activités thématiques : développement informatique géomatique ou production et analyse cartographique.

→ Un facteur lié à l'activité de l'entreprise :

Au sein des entreprises du numérique priment les activités liées au développement informatique géomatique :

- la conception de modèles de données ;
- le paramétrage d'applications ;
- l'élaboration d'outils de modélisation/simulation/aide à la décision.

Au sein des entreprises de l'ingénierie prédominent les activités liées à :

- la validation de la qualité des données ;
- la production cartographique ;
- la définition des modalités d'acquisition, de gestion et d'exploitation des données géographiques utiles à un projet de géomatique.

Concernant les entreprises du conseil et des études dans le domaine de la géomatique, les profils restent très polyvalents.

Géomaticien(ne), Ingénieur SIG, Géomaticien(ne) Cartographe, Responsable SIG, Consultant(e) SIG.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1808 : Information géographique

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Le CQP géomaticien est composé de 4 blocs de compétences :

Bloc de compétences n°1 : structurer et intégrer les données

Bloc de compétences n°2 : traiter, analyser et diffuser les données

Bloc de compétences n°3 : développer des applications informatiques prenant en compte les spécificités des données géographiques

Bloc de compétences n°4 : gérer des projets géomatiques

Chaque bloc de compétences est validé par le jury paritaire national (CPNEFP) et fait l'objet de la délivrance d'une attestation.

Les blocs sont acquis définitivement. Dans le cadre d'un parcours par capitalisation des blocs de compétences, ils sont capitalisables 5 années pour obtenir le CQP.

Dans le cadre d'un accès au CQP suite à un parcours de formation, les compétences sont évaluées au travers d'une étude de cas, d'un questionnaire technique et d'un entretien final devant un jury de professionnels.

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29570 - Gérer des projets géomatiques	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Définir les besoins du projet (données, méthodes, compétences et calendrier)</li><li>• Définir les modalités d'acquisition, de gestion et d'exploitation des données en conformité avec la réglementation et les processus qualité</li><li>• Coordonner la mise en œuvre d'un SIG métier pour les besoins d'une thématique spécifique</li><li>• Mettre en place une démarche d'amélioration continue</li><li>• Piloter, suivre et évaluer un projet de géomatique</li></ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>Mise en pratique portant sur la gestion d'un projet géomatique (rapport écrit + présentation individuelle)</p> <p><b>Obtention du bloc de compétences</b></p> <p>Validation par le jury paritaire national du Bloc de Compétences matérialisée par une attestation.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29570 - Développer des applications informatiques prenant en compte les spécificités des données géographiques</p>	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les besoins des clients en fonctionnalités logicielles</li> <li>• Concevoir des algorithmes de traitement des données géographiques</li> <li>• Programmer de nouvelles applications logicielles</li> <li>• Réaliser des interfaces graphiques</li> <li>• Maintenir des solutions techniques</li> <li>• Assurer une assistance et réaliser les formations aux utilisateurs</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b> Mise en pratique portant sur le développement d'une application informatique (rapport écrit + présentation individuelle)</p> <p><b>Obtention du bloc de compétences</b> Validation par le jury paritaire national du Bloc de Compétences matérialisée par une attestation.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29570 - Structurer et intégrer les données</p>	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir un modèle de données</li> <li>• Elaborer et structurer les données externes</li> <li>• Structurer et intégrer les données dans le Système d'Information Géographique (SIG)</li> <li>• Mettre à jour et maintenir une base de données géographiques</li> <li>• Mettre en place un catalogue de données géographiques disponible en interne et ou en externe</li> <li>• Valider la qualité des données et les corriger si nécessaire</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en pratique portant sur la création d'une base de données (rapport écrit + présentation individuelle)</li> <li>• 1 questionnaire technique</li> </ul> <p><b>Obtention du bloc de compétences</b> Validation par le jury paritaire national du Bloc de Compétences matérialisée par une attestation.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 29570 - Traiter, analyser et diffuser les données</p>	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer des outils de modélisation et de simulation, d'aide à la décision</li> <li>• Paramétrer des applications appropriées au traitement de la donnée géographique</li> <li>• Réaliser des opérations complexes d'analyse spatiale et statistiques, et les interpréter</li> <li>• Analyser et interpréter des images et données issues de la télédétection</li> <li>• Produire des cartographies thématiques ou de synthèse en fonction des besoins</li> <li>• Assurer la mise à disposition des données auprès des utilisateurs et diffuser des données géographiques ou cartographiques sur les réseaux d'information</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en pratique portant sur le traitement, l'analyse et la diffusion des données (rapport écrit + présentation individuelle)</li> <li>• 1 questionnaire technique</li> </ul> <p><b>Obtention du bloc de compétences</b> Validation par le jury paritaire national du Bloc de Compétences matérialisée par une attestation.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury composé à 50% de représentants des salariés et à 50% de représentants des employeurs.
En contrat de professionnalisation	X		Jury composé à 50% de représentants des salariés et à 50% de représentants des employeurs.
Par candidature individuelle	X		Jury composé à 50% de représentants des salariés et à 50% de représentants des employeurs.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X		Jury VAE composé de 2 membres de la CPNEFP (1 représentant des salariés et 1 représentant des employeurs) et de 2 professionnels habilités par la CPNEFP.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Géomaticien" avec effet au du 30 décembre 2017, jusqu'au du 30 décembre 2020.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

Syntec Numérique

Cinov IT

Fafiec

[Site d'information sur les CQP de la Branche](#)

##### Lieu(x) de certification :

Fafiec

25, quai Panhard et Levassor

75013 PARIS

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Consultez la liste et l'offre des centres de formation habilités à dispenser le CQP sur [www.fafiec.fr](http://www.fafiec.fr) dans l'espace : Les formations de la Branche : CQP

##### Historique de la certification :